

Lettre #11 Innovation



- Direction territoriale de Paris -
Publié le 10 Octobre 2019

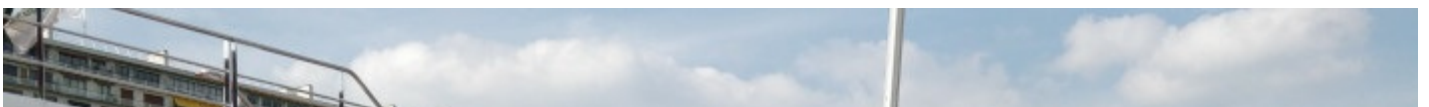
La borne électrique de Javel séduit les croisiéristes



La phase de test de la borne électrique pour bateaux de croisière avec hébergement a démarré avec succès début 2019. Le système sera entièrement opérationnel au printemps 2020.

L'objectif est ambitieux. HAROPA - Ports de Paris vise pour 2021 un taux zéro émission de gaz à effet de serre et de particules fines des bateaux de croisière avec hébergement à quai. Ces embarcations, lorsqu'elles sont à quai, font en effet tourner des groupes électrogènes qui fonctionnent au diesel pour alimenter en énergie les climatiseurs, les radiateurs, ou encore les cuisines. Elles génèrent ainsi deux types de nuisances : de la pollution dans l'air et du bruit. La borne électrique déjà installée au port de Javel dans le 15ème arrondissement permet d'éviter de recourir aux groupes électrogènes.

"Cette borne fournit une puissance de 240 KVA, et une tension de 400 volts. C'est équivalent à la puissance nécessaire pour chauffer 20 appartements de 150 m2, explique Nicolas Mouyon, directeur de l'agence Paris-Seine chez HAROPA - Ports de Paris. Le système est complexe à mettre en place car il doit être compatible avec plusieurs standards de navires de croisières internationaux."





Phase de test réussie

La phase de test a démarré début 2019 et la quasi-totalité des bateaux ont franchi le cap avec succès. Nicolas Mouyon anticipe la prochaine étape : "Nous préparons la saison touristique qui démarrera en mars-avril 2020. Les embarcations devront se raccorder à la borne avec un process de branchement et débranchement encadré par le port. Un tutoriel est prévu pour expliquer l'ordre des manipulations. Tout est sécurisé et accompagné". Il est également programmé d'installer au port de Javel une deuxième borne en 2020 et une troisième en 2021. A terme, trois bateaux de croisières avec hébergement pourront se raccorder en même temps.

La transition énergétique est lancée

Fin 2020, les navires des flottes CroisiEurope et Viking seront prêts à être raccordés au réseau électrique à quai. Ce dernier croisiériste a opté pour un système de motorisation hybride : diesel, électricité et hydrogène qui lui permet d'assurer l'absence d'émissions lors de sa navigation dans Paris.

Enfin, une autre borne électrique devrait être en fonctionnement mi-2020 à l'escale de La Roche-Guyon dans le Val-d'Oise.

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/paris/lettre-11-innovation>

□ [Retour au sommaire de la page](#)

"Même s'il n'existe pas de statistique pour évaluer les gains écologiques du recours à l'électricité, il est clair que nous assistons à une dynamique générale de la transition énergétique de la navigation fluviale. En fin d'année, nous disposerons d'une étude pour évaluer le besoin en déploiement d'approvisionnement électrique sur tous les quais parisiens", observe Nicolas Mouyon. D'ores et déjà, HAROPA - Ports de Paris prévoit de tester fin 2020 une borne électrique quai de la Tournelle dans le 5ème arrondissement, destinée aux bateaux promenades.